



**La Terre et la vie, tome 9,  
fasc. 4, mai-juin 1939.**

Source : Paris - Muséum national d'histoire naturelle/Direction des bibliothèques et de la documentation.

Les textes numérisés et accessibles via le portail documentaire sont des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public ou pour lesquelles une autorisation spéciale a été délivrée. Ces dernières proviennent des collections conservées par la Direction des bibliothèques et de la documentation du Muséum. Ces contenus sont destinés à un usage non commercial dans le respect de la législation en vigueur et notamment dans le respect de la mention de source.

Les documents numérisés par le Muséum sont sa propriété au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

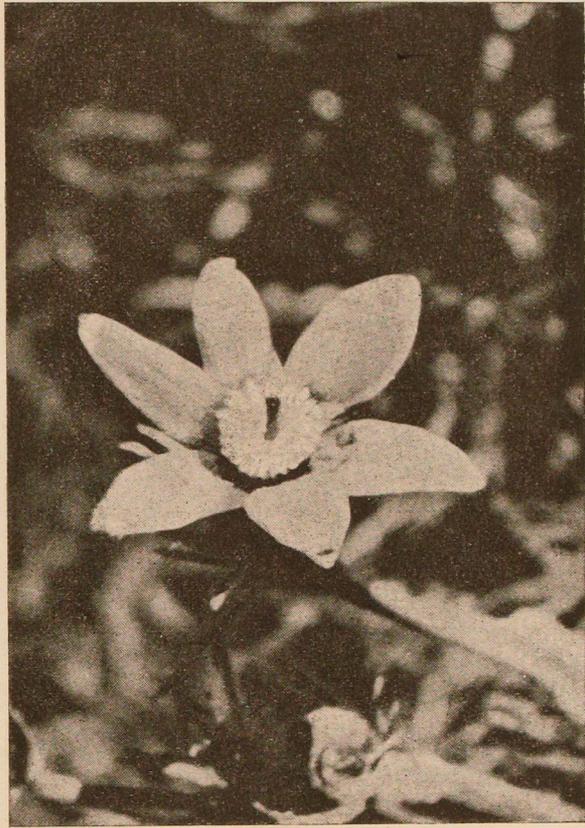
Les reproductions de documents protégés par un droit d'auteur ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

Pour toute autre question relative à la réutilisation des documents numérisés par le MNHN, l'utilisateur est invité à s'informer auprès de la Direction des bibliothèques et de la documentation : [patrimoinedbd@mnhn.fr](mailto:patrimoinedbd@mnhn.fr)

2

Pr 25

# LA TERRE ET LA VIE



9<sup>e</sup> Année. — Numéro 4.

Juillet-Août 1939.



# MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

## JARDIN DES PLANTES

Ouvert tous les jours de 7 h. ou 8 h. à la nuit.  
Jardin d'Hiver ouvert de 13 h. à 17 h. sauf le lundi.

### MÉNAGERIES

Tous les jours, de 8 h. à 17 h. Entrée : 3 fr.  
Dim., jeud. et jours de fêtes, de 8 h. à 18 h.

### VIVARIUM

Tous les jours, de 9 h. à 17 h. Entrée : 1 fr.  
Dimanches, jeudis et jours de fêtes, de 9 h. à 18 h.

### JARDIN D'HIVER

Ouvert de 13 h. à 17 h., sauf le lundi.  
Les billets d'entrée au Jardin d'Hiver donnent droit à  
l'entrée dans les serres tropicales.  
Celles-ci sont fermées en Hiver.

### GALERIES

I. Zoologie. — II. Géologie, Minéralogie.  
III. Anthropologie, Paléontologie, Anatomie.  
Tous les jours, de 13 h. à 17 h. Gratuit les jeudis et dim.  
Entrée : 1 galerie, 1 fr. ; 3 galeries, 2 fr.  
Galeries et Ménageries, 3 fr.

### MUSÉE D'ORLÉANS

43 bis, rue de Buffon  
Mardi, Jeudi, Samedi, de 14 h. à 17 h. Entrée : 2 fr.  
Dim. et jours de fêtes, de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 17 h.  
Entrée : 1 fr.

### MUSÉE DE L'HOMME

Palais de Chaillot, Place du Trocadéro  
Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 h. à 18 h.,  
et les jeudis, vendredis et samedis, de 21 h. à 23 h.

### PARC ZOOLOGIQUE DU BOIS DE VINCENNES

Tous les jours, de 9 h. à la nuit. Entrée : 3 fr.

### AQUARIUM ET MUSÉE DE LA MER DE DINARD

(17, Grande Rue)  
De Pentecôte au 30 septembre inclus : 3 fr. 50.

### OBSERVATIONS

Sont admis gratuitement les enfants au-dessous de 3 ans accompagnant leurs parents, ainsi que les militaires en uniforme.

Les membres de l'enseignement public ou privé, les étudiants de l'enseignement supérieur, les membres des familles nombreuses, les membres des Sociétés des Amis du Muséum, les mutilés bénéficient d'une réduction de 50 %, montant des droits d'entrée, sur présentation de leur carte.

Vu : le Ministre de l'Éducation Nationale.

Le Directeur du Muséum,  
Louis GERMAIN.

Paris, le 1<sup>er</sup> août 1936.

# LA TERRE ET LA VIE

Fondée en 1931 par la SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCLIMATATION DE FRANCE

publiée par la

SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

et la

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCLIMATATION DE FRANCE

Paraissant tous les deux mois.

*Secrétaire général* : MARCEL DODINET

9<sup>e</sup> ANNÉE. — N° 4

JUILLET-AOUT 1939.

---

## SOMMAIRE

ARTICLES. — H. BERTRAND. — Les larves aquatiques des Coléoptères.....	99
D <sup>r</sup> R. TROTOT. — Les plantes vénéneuses. Comment les reconnaître. Comment s'en défendre.....	108
M. BAUDOIN. — La merveille préhistorique : la Hache à bouton.....	112
M <sup>lle</sup> LIFCHITZ. — Un sacrifice chez les Falacha, juifs abyssins.....	116
J.-P. LEBEUF. — Les bijoux parlants des femmes Kanouri.....	124
VARIÉTÉS. — Le Bongo. — Les services d'Ichtyologie et d'Erpétologie du Muséum. — Comité national des Bois coloniaux.....	125
PARMI LES LIVRES.....	188

La photographie qui orne la couverture représente une anémone pulsatile et est extraite de l'article du D<sup>r</sup> Trotot, sur les fleurs des champs.

PARIS

SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉUM

57, RUE CUVIER (v<sup>e</sup>)



# LA TERRE ET LA VIE

---

**LA TERRE ET LA VIE**, fondée par la **Société nationale d'Acclimatation**, entre dans sa neuvième année d'existence. Elle demeure la seule revue française exclusivement consacrée à l'histoire naturelle et elle reste fidèle aux directives et aux tendances qui sont à l'origine même de son apparition.

Elle s'adresse aux esprits curieux, à tous ceux qui, parmi le grand public cultivé, s'intéressent à la constitution, au passé de notre globe, aux manifestations multiples de la vie. Elle s'adresse aussi aux jeunes chez lesquels elle veut éveiller et guider le goût de l'histoire naturelle. Elle est en outre la revue des Amis de la Nature, qui ont le désir de voir s'organiser, contre l'exploitation déréglée et le vandalisme, la protection de la faune, de la flore, des sites.

A ces buts essentiels de documentation et d'initiation s'ajoute désormais celui d'être un organe de liaison entre le **Muséum national d'Histoire Naturelle** et diverses sociétés ou groupements qui, gravitant plus ou moins directement autour de lui, poursuivent, chacun selon ses moyens, le même idéal. Elle donnera le reflet de leur activité : *Société des Amis du Muséum, Société nationale d'Acclimatation de France, Comité de Patronage du Laboratoire maritime de Dinard, Société des Amis du Musée de la Mer de Biarritz, Société des Amis du Musée de l'Homme, Société des Amis du Parc Botanique et Zoologique de Tananarive (filiale malgache de la Société des Amis du Muséum), Filiale arcachonnaise de la Société des Amis du Muséum*

---

## COMITÉ DE PUBLICATION

---

C. ARAMBOURG  
*Professeur au Muséum*

ED. BOURDELLE  
*Professeur au Muséum*

C. BRESSOU  
*Directeur de l'École nationale  
vétérinaire d'Alfort*

J. DELACOUR  
*Associé du Muséum*

H. HUMBERT  
*Professeur au Muséum*

D<sup>r</sup> R. JEANNEL  
*Professeur au Muséum  
Directeur du « Vivarium »*

P. LEMOINE  
*Professeur au Muséum*

D<sup>r</sup> P. RIVET  
*Professeur au Muséum  
Directeur du Musée de l'Homme*

D<sup>r</sup> A. ROCHON-DUVIGNEAUD  
*Ophthalmologiste honoraire  
des Hôpitaux*

A. URBAIN  
*Professeur au Muséum  
Directeur du Parc Zoologique du Bois de Vincennes*

---

## ABONNEMENTS

France et Colonies ..... 30 fr. | Étranger (suivant les pays).... de 40 à 45 fr.  
Prix du numéro : 5 francs.

---

Les abonnements sont reçus par M. DUVAU, secrétaire général des Amis du Muséum, 57, rue Cuvier, Paris, V\* (Téléphone : Gobelins 77-42 ; Compte chèques postaux : *La Terre et la Vie*, Paris 1939-26).

Les manuscrits destinés à être publiés par *La Terre et la Vie*, la publicité et les annonces, sont reçus par M. DODINET, 5, Place Jussieu, Paris, V\* (Téléphone : Port-Royal 33-18).

Les auteurs pourront recevoir, sur demande, de 5 à 25 exemplaires de la revue contenant leurs articles. Ils pourront recevoir des *tirés à part réimposés avec ou sans couverture*, mais à titre onéreux.

## LES LARVES AQUATIQUES DES COLÉOPTÈRES<sup>1</sup>

par

HENRI BERTRAND

*Docteur ès sciences*

### LES DRYOPIDES.

Après les Dytiscides et les Hydrophilides, les Dryopides constituent le groupe le plus important de Coléoptères aquatiques ; toutefois, tant par leur taille souvent très faible que par leur biologie particulière, ils peuvent échapper à nos regards.

Leur aspect est fort varié : certains ressemblent à des insectes terrestres avec leur tégument fortement pubescent, voire hirsute ; d'autres, au contraire, ont le thorax et les élytres presque nus, luisants, avec ponctuation, saillies et sillons caractéristiques...

Ils offrent cependant un trait commun : leurs membres — eux-mêmes souvent fort développés — sont armés de fortes griffes, d'où le nom de *Macro-dactylia* donné par Latreille.

Et ce caractère se rattache à leur genre de vie : ce sont bien des insectes aquatiques — certains même se rangent parmi les plus strictement aquatiques des Coléoptères — mais ils sont incapables de nager. Aussi, en sont-ils réduits à se cramponner aux supports : roches, graviers ou bois immergés, et

d'autant même plus vigoureusement que, recherchant un milieu bien aéré, ils fréquentent plus particulièrement les eaux courantes, les torrents et cascades... La recherche de la nourriture ne leur impose pas d'ailleurs grands déplacements ; phytophages, ils se contentent d'algues ou de bois pourri.

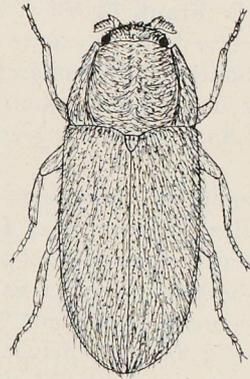


FIG. 1. — *Dryops Ernesti* Goz.

Contraints ainsi, plus que tous autres, à demeurer en plongée, ils ont un mode de respiration adéquat. Tantôt, grâce à des poils hydrofuges, ils s'enveloppent d'une pellicule gazeuse, leur donnant un aspect argenté ; tantôt, la couche aérienne est étroitement appliquée sur le corps, à la base des poils. Un naturaliste

1. *Terre et Vie*. T. II, n° 12, 1932 ; T. III, n° 9, 1933 ; T. V, n° 1, 1935, et T. V, n° 4, 1935.

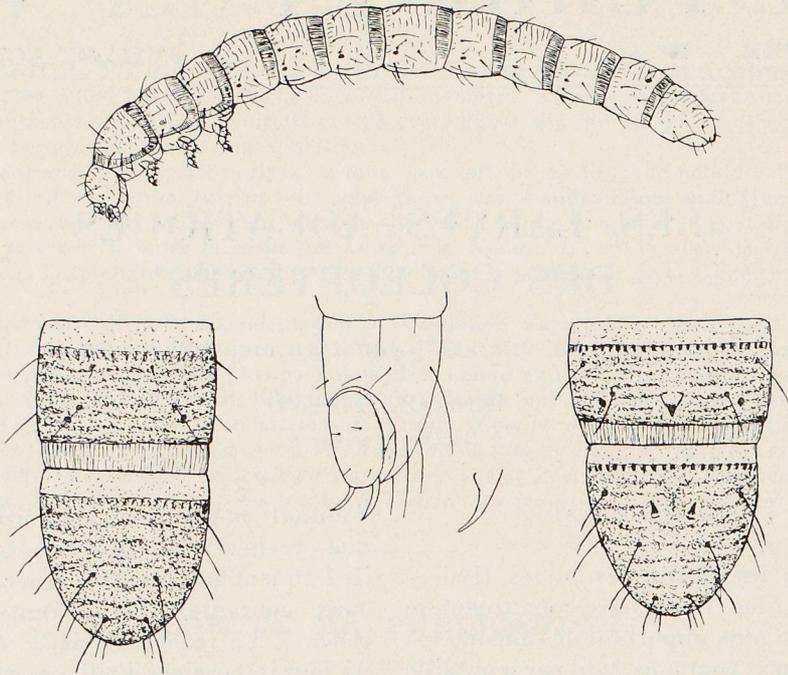


FIG. 2. — Larves de Dryopini. Larve de *Dryops* ;  
les deux derniers segments chez *Dryops* (à gauche) et *Helichus* (à droite).

suisse, le D<sup>r</sup> Frank Brocher, a fait une étude spéciale de la physique de ce curieux phénomène (cf. Recherches sur la respiration des Insectes aquatiques, Les Elmides, *Ann. Biol. lacustre*, t. V, 1911).

On répartit les Dryopides en deux sous-familles : *Dryopinae* et *Helminae*. A la première d'entre elles, et plus précisément à l'une des deux tribus de celle-ci : les *Dryopini*, appartient le *Dryops* lui-même (Fig. 1). C'est un insecte mesurant de trois à cinq millimètres environ, de forme allongée, à élytres velus, pronotum orné de deux stries caractéristiques ; il est très répandu sur les pierres et surtout les bois et débris végétaux dans les ruisseaux et étangs. Détaché de son support, il remonte à la surface et s'envole aussitôt. Le genre *Dryops* Oliv. est représenté en France même par d'assez nombreuses espèces dont la diagnose est délicate. — Parfois, on rencontre un

insecte de mœurs et aspect analogues, mais à pronotum sans stries, c'est l'*Helichus* (*H. substriatus* Müll.).

Les larves de ces deux insectes sont beaucoup plus difficiles à observer ; c'est à Th. Beling (*Beitrag zur Biologie einiger Käfer aus den Familien Dasyllidae und Parnidae*, *Verh. Zool. Bot. Gessell. Wien*, XXXII, 1882) que l'on doit leur découverte ; elles se nourrissent de bois pourri, immergé, au sein duquel elles creusent des galeries et effectuent au besoin leur métamorphose. Allongées, cylindriques, à tégument rigide, rousâtre et luisant, elles peuvent, au premier abord, être confondues avec des larves de Ténébrionides (Vers de farine) ou d'Élatérides (Vers fil de fer) (Fig. 2) ; mais, comme toujours chez les larves de Coléoptères aquatiques, l'examen de leur extrémité abdominale renseigne le naturaliste sur l'identité véritable.

En effet le dernier segment abdomi-

nal apparent (le neuvième) est pourvu d'une sorte de plaque en clapet ou opercule, protégeant la région anale et recou-

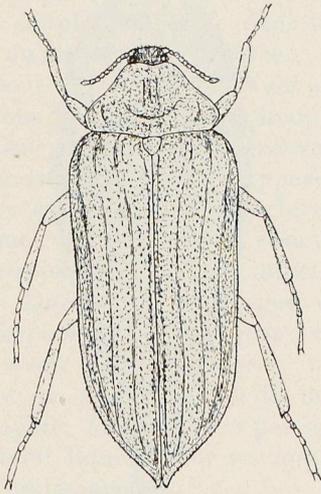


FIG. 3. — *Potamophilus acuminatus* Fabr.

vrant deux petits crochets — à vrai dire minuscules et surtout visibles chez les très jeunes individus.

On notera également la position par-

ticulière des derniers stigmates de l'abdomen (sur le huitième segment), qui sont dorsaux, mais ceci existe chez bien d'autres larves xylophages, et il n'y a pas de branchies.

Plus rare, ou plutôt de distribution moins étendue, est un autre insecte, relativement de grande taille : il atteint jusqu'à plus de huit millimètres.

C'est le *Potamophile* (*Potamophilus acuminatus* Fabr.), qui se plaît en effet dans les fleuves et rivières de faible profondeur, à courant assez vif, parmi les débris ligneux, sur les vieilles souches et les pieux (Fig. 3). Tout comme le *Dryops*, il vole volontiers. Il diffère toutefois assez de ce dernier pour être le type d'au moins une tribu particulière : *Potamophilini*. Et d'après un entomologiste américain, Hinton, la structure de l'appareil sexuel de la femelle dans ce groupe justifierait même un rapprochement avec les *Helminae*, rapprochement que vient confirmer encore la connaissance des premiers états de ces insectes.

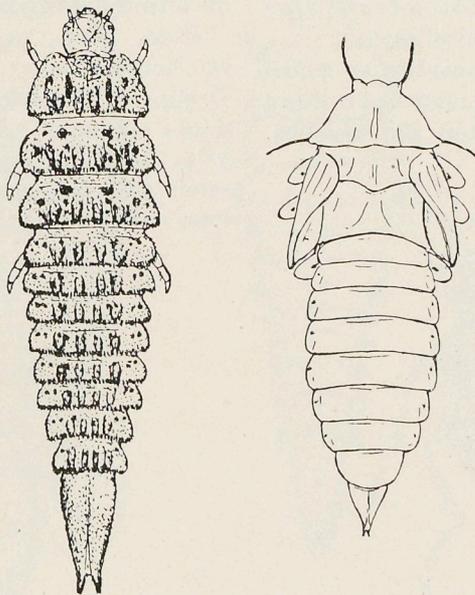


FIG. 4. — *Potamophilus acuminatus* Fabr., larve et nymphe.

C'est Léon Dufour, qui à l'automne de 1844, à Saint-Sever, trouva dans l'Adour une larve de Coléoptère inconnue... et la retrouvant en abondance en 1860 dans un endroit où il avait ob-

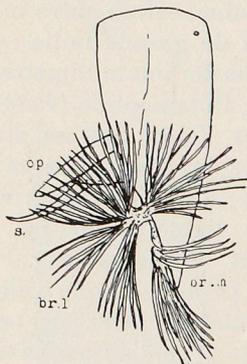


FIG. 5. — Extrémité de l'abdomen d'une larve de Potamophile ; *op* : opercule, *s* : stylet ; *br. m* et *br. l* : branchies médiane et latérales.

servé quelques mois avant, en nombre, le Potamophile, l'attribua à cet insecte. Il en fit l'étude anatomique et biologique (cf. Études sur la larve du Potamophilus. *Ann. Sc. nat., Zool.*, IV, XVII, 1862) ; nous n'en retiendrons que quelques traits caractéristiques.

Cette larve (Fig. 4) possède, au moins au dernier âge, des stigmates au nombre de neuf paires dont huit abdominales.

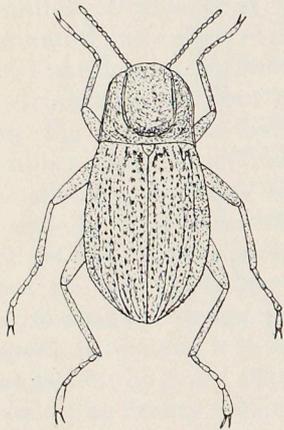


FIG. 6. — *Helmis Maugei* Bed.

Le corps est orné de sortes de « côtes », le tégument granuleux ; la tête

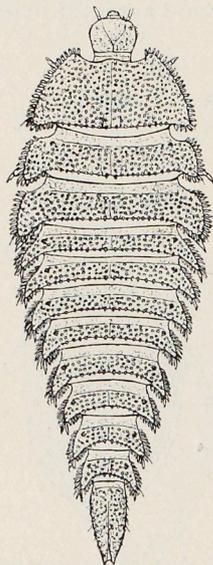


FIG. 7. — *Helmis Maugei* Bed., larve.

porte des ocelles, non plus petits, écartés, et au nombre de six, comme chez *Dryops*, mais groupés par cinq sur une saillie : Dufour use dans sa diagnose du terme expressif d'*oculo-ocellata*.

Rien, enfin, ne rapprocherait bien étroitement cette larve de celles des *Dryops* et *Helichus*, n'était l'existence d'un « opercule », d'ailleurs pentagonal, à l'extrémité abdominale, encore la présence de crochets cornés, ici grands et bien visibles (Fig. 5).

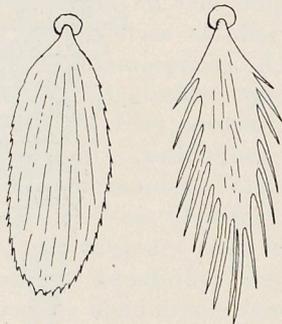


FIG. 8. — Soies des larves des *Helminae* : à droite chez *Helmis*, à gauche chez *Dupophilus*.

Comme les larves des *Dryops*, cette larve ronge le bois — Dufour lui donnait du liège — mais elle n'y creuse pas de vraies galeries et se maintient à la surface simplement tapie dans les crevasses ou abritée sous l'écorce.

On peut voir saillir, hors du cloaque anal, sous l'opercule, trois houppes de branchies filamenteuses, recevant de fins rameaux trachéens ; l'appareil respiratoire est également caractérisé par l'existence de « renflements vésiculeux » sur le trajet des trachées intestinales.

Léon Dufour ne devait pas voir la métamorphose de cette larve ; celle-ci devait avoir lieu, à son avis, hors de l'eau ; « qui sait, dit-il, si la larve de *Potamophile* ne s'expatrie pas hors de son habitat liquide pour accomplir son ultime métamorphose ? »

Durant l'été 1935, je devais retrouver dans la Dore et dans l'Allier, à Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme), la larve du *Potamophile* et obtenir l'année sui-

vante et la nymphose — qui a lieu dans une cavité creusée dans le bois — et l'éclosion de l'imago (cf. Captures et élevages de larves de Coléoptères aquatiques (8<sup>e</sup> note). *Ann. Soc. ent. Fr.*, CV-V, 1936).

Et tout ce que nous venons de dire — à peu de choses près — de la morphologie de la larve du *Potamophile* s'applique aux larves de la deuxième sous-famille des *Dryopides* : les *Helminae*. Ces derniers sont de petits, parfois même de très petits insectes (n'atteignant pas deux millimètres), qui vivent dans les torrents, les ruisseaux, ruisselets, sources et fontaines.

Leur aspect est relativement varié ; le type en est l'*Helmis* (*H. Maugei* Bed.) extrêmement répandu jusque dans les moindres ruisselets, à pattes assez longues et élytres bosselés et ponctués. On rencontre encore souvent les *Lathelmis*, plus gros ; les *Limnius* à élytres pubescents sur les côtés, les

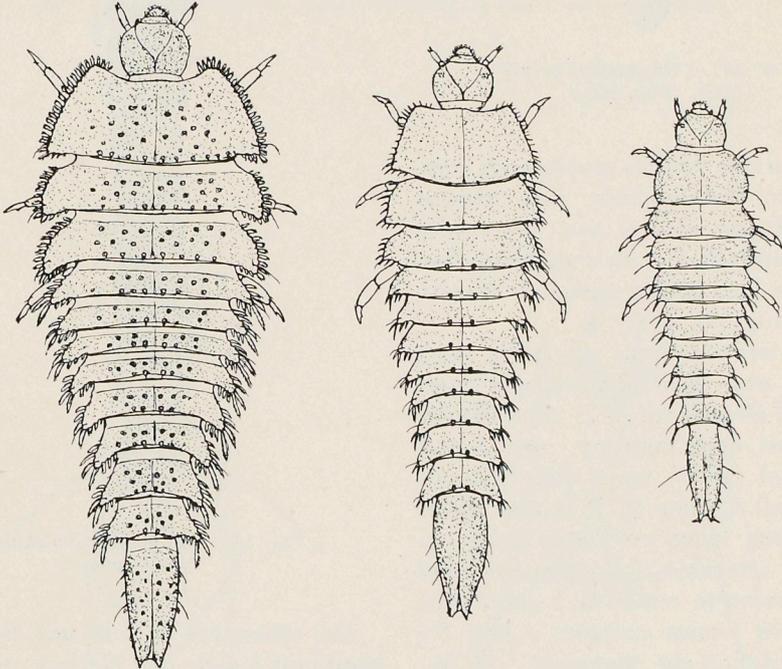


FIG. 9. — Les trois premiers stades larvaires chez *Helmis*.

*Esolus* étroits, des eaux froides, les *Riolus* des eaux calcaires, les *Macronychus* aux longues pattes, souvent en

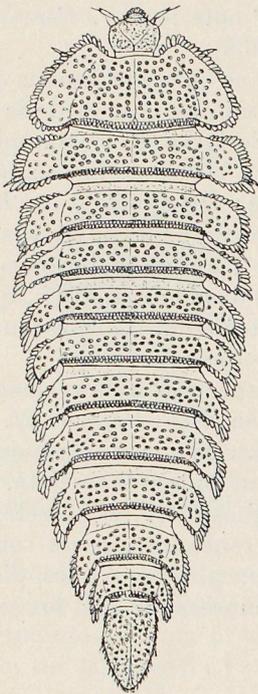


FIG. 10. — *Dupophilus brevis*  
Muls. Rey, larve.

nombre sur les vieilles souches, en compagnie du *Potamophile*. Ces insectes ne volent que peu ou pas, leurs ailes sont « mouillables » ; ils vivent d'algues, parfois de bois pourri comme le *Macronychus* (Fig. 6).

Leurs larves offrent un faciès assez varié. La plus anciennement connue est celle de l'*Helmis* (Fig. 7), dont Müller (1806) fait déjà mention, que figure Westwood (1839), mais dont Laboulbène devait donner en 1870 une bonne étude. Cette larve est plate, et les expansions latérales des segments sont munies, selon le terme de Laboulbène, d'élégantes « soies palmées » (Fig. 8) ; l'ornementation du tégument, au demeurant dans le groupe, diffère d'un

genre à l'autre, ainsi que me l'a montré une récente étude des larves de nos régions (cf. Les larves et nymphes des *Dryopides* paléarctiques. *Ann. Sc. Nat. (Zool.)*, XI s., t. II, f. 2, 1939).

La ponte de l'*Helmis* a été observée par le Dr Brocher. Les jeunes larves (Fig. 9) ont un aspect assez différent de celui des larves âgées dont divers caractères : ornementation du tégument, développement complet des houppes branchiales, ne s'acquièrent que progressivement au cours de six stades bien définis. La nymphose a lieu à terre ; la nymphe possède deux cerques comme celle du *Potamophile*, également des filaments pronotaux déjà signalés chez les *Héلودides* ; chez les *Dryops* au contraire, ces filaments manquent et l'abdomen se termine par un appendice impair.



FIG. 11. — *Lathelmis Volckmari*  
Panz., larve.

On rencontre parfois une larve ressemblant à celle des *Helmis*, mais plus grosse, c'est celle du *Dupophile* (*Du-*

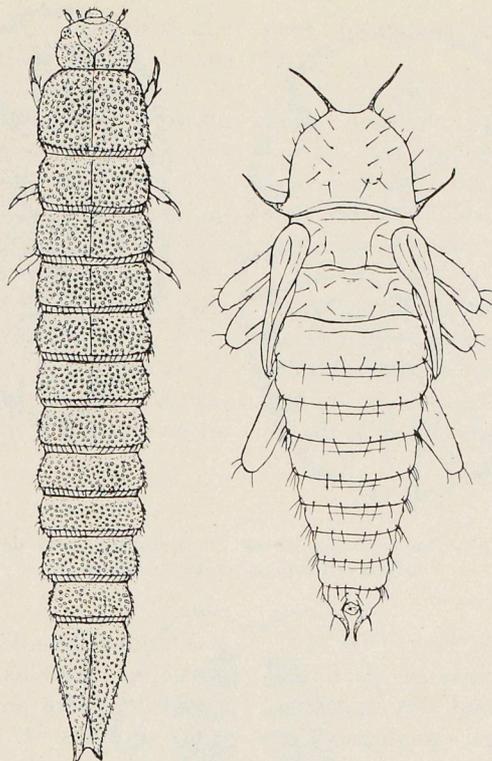


FIG. 12. — *Macronychus quadrituberculatus* Müll., larve et nymphe.

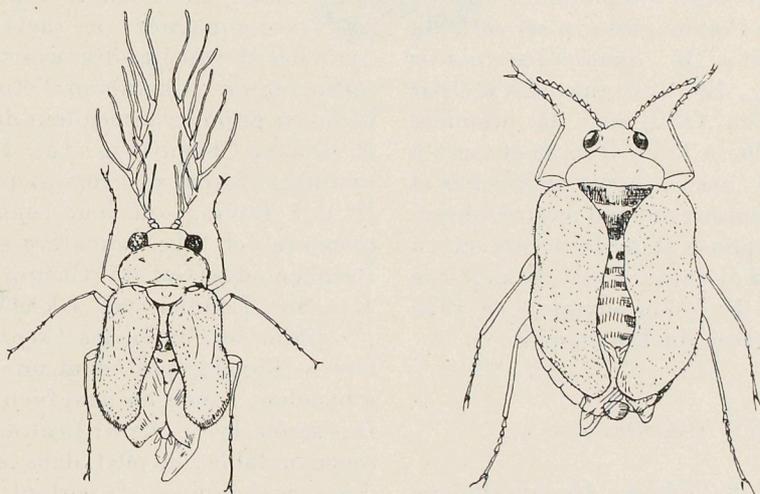


FIG. 13. — *Psephenoides Gahani* Champ. ♂ et ♀ (d'après Böving).

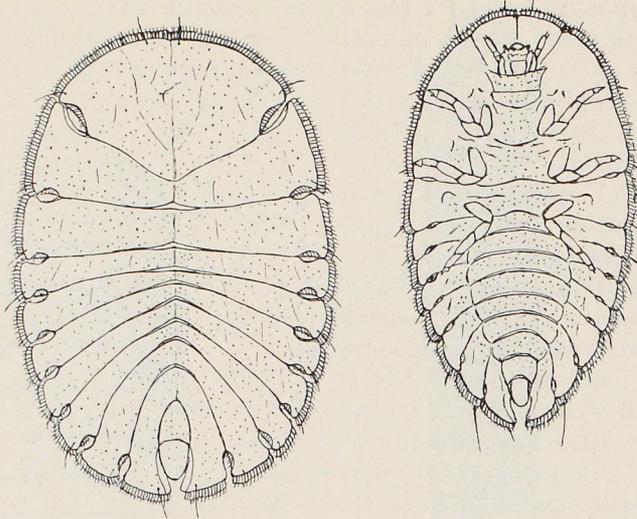


FIG. 14. — *Psephenoides*, larves : face dorsale (larve de l'Inde) et face ventrale (larve de l'Insulinde).

*pophilus brevis* Muls. Rey) (Fig. 10) ; cette larve offre la curieuse particularité d'un retournement des membres, dispositif d' « ancrage » analogue à celui connu chez diverses larves d'Éphéméroptères. Toutes différentes de forme sont les larves des *Lathelmis* (Fig. 11).

Les larves des *Helminae* se nourrissent d'Algues ; toutefois il en est une au moins qui vit sur le bois et dont la biologie est toute comparable à celle de la larve du Potamophile : c'est celle du *Macronychus* (*M. quadrituberculatus* Müll.) (Fig. 12). Elle fut observée par Contarini en 1832, mais la première étude est due à Léon Dufour et aussi à Jean Pérez, associé à ses recherches et qui, plus heureux que son maître, observa la nymphose dans la nature et en captivité. J'ai capturé moi-même larve et nymphe du « Macronyque » en 1935 avec les larves du Potamophile.

#### LES « PSEPHENOIDES ».

En 1912, le D<sup>r</sup> Imms découvrait dans l'Inde septentrionale de curieux insectes

à antennes flabellées, surtout développées chez les mâles. Ces Coléoptères volaient de pierre en pierre dans les torrents rapides et, en même temps, le D<sup>r</sup> Imms recueillait larves et nymphes, à l'aspect assez étrange. On fit un rapprochement avec les *Psephenus*, et Gahan donna au nouvel insecte, type d'un genre nouveau, le nom de *Psephenoides* (*P. Immsi* Gahan).

En 1920, une seconde espèce, toujours accompagnée de larves et de nymphes, devait être découverte dans la même région ; Champion, l'étudiant, la dédia au premier descripteur du genre : *P. Gahani* Champ (Fig. 13). Larves et nymphes furent communiquées au D<sup>r</sup> Ad. Böving, qui leur consacra un mémoire (cf. The immature stages of *Psephenoides* Gahani Champ. *Trans. Ent. Soc. London*, vol. LXXIV, 1926).

Comme les larves des *Psephenus* ces larves (Fig. 14) possèdent une sorte de « bouclier », mais on peut bien dire que là s'arrête la ressemblance. Différences notables, en effet, dans les appendices céphaliques et surtout dans la structure de l'extrémité abdominale et

la position de l'appareil branchial. Le huitième et le neuvième segments abdominaux restent cylindriques, et le neuvième possède une pièce ventrale analogue à l'opercule des larves des Dryopides, et comme chez ces dernières il existe des branchies rétractiles, en trois faisceaux ; par contre on ne voit pas de stylets. Les « phanères » sont aussi d'un type particulier, mais un caractère remarquable de cette larve, c'est l'absence de stigmates — tout au plus le Dr Ad. Böving signale-t-il des vestiges où d'ailleurs on ne

peut distinguer aucun reste de structure.

La nymphe (Fig. 15) est certainement une des plus singulières dans l'ordre des Coléoptères : aplatie, avec faisceaux de poils ou filaments entourant des stigmates et surtout longs crochets cornés ; il n'y a pas de cerques.

En 1929 ces curieux organismes ont été retrouvés en Insulinde (cf. Larves de Coléoptères aquatiques de l'Expédition limnologique allemande en Insulinde, *Archiv. f. Hydro. Supp.*, Bd. XIV, « Tropische Binnengewässer », 1935).

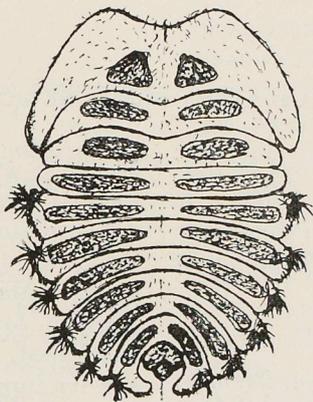


FIG. 15. -- *Psephenoides*, nymphe (de l'Insulinde).

# LES PLANTES VÉNÉNEUSES

*Comment les reconnaître. Comment s'en défendre* <sup>1</sup>.

par

LE D<sup>r</sup> RAYMOND TROTOT.

Il ne saurait être question, ici, d'envisager toutes les plantes vénéneuses, même celles de nos régions. Elles sont beaucoup trop nombreuses.

Mon intention est donc simplement de nous placer dans l'atmosphère d'une promenade dans la campagne française, en particulier dans la région parisienne, et de vous mettre en garde contre quelques plantes dangereuses fort communes, en rappelant à propos de chacune d'elles ses principaux caractères botaniques, les signes essentiels de l'intoxication qu'elle peut déterminer. Les traitements conseillés seront fonction des faibles moyens dont, sur place, un promeneur ordinaire peut disposer.

## I. — PLANTES DES CHAMPS, DES BORDS DE ROUTE, DES DÉCOMBRES.

A. — Commençons, si vous le voulez bien, par *quatre grandes vedettes* de la toxicologie végétale : j'ai nommé le *Pavot blanc*, la *Digitale*, la *Belladone* et l'*Aconit*.

### a) PAVOT BLANC (*Papaver somniferum*).

#### 1. Caractères généraux.

Le Pavot blanc est bien connu de tous. Certaines caractéristiques méritent cependant d'être rappelées.

Originaire de l'Orient, il fut introduit en France par Tournefort. Sa partie essentielle est le latex blanc, qui se trouve à l'extrémité supérieure des tiges et dans les capsules : ce latex, conden-

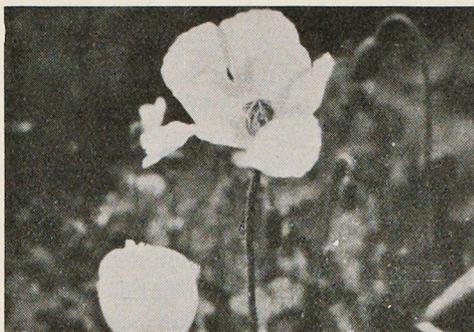
sé par la chaleur du feu ou du soleil, donne l'opium.

L'opium des officines vient de Smyrne, de Constantinople ou d'Égypte. Mais les pavots de France peuvent fournir un produit au moins aussi actif. Je n'ai pas besoin d'insister sur les importants dérivés de l'opium que nul n'ignore : la morphine, la codéine, la thébaïne.

Les vertus thérapeutiques du pavot étaient connues dès la plus haute antiquité. Héraclide, de Tarente, le recommandait contre l'hystérie, la dysenterie, l'insomnie. Il servait de base à la « thériaque », mélange inventé par Andromachos, le Crétois. Plus proche de nous, Sydenham, célèbre médecin anglais, estimait que l'opium jouait un rôle si important dans la thérapeutique que, sans lui, écrivait-il, « la médecine serait manchotte et bancale ».

Un respect presque superstitieux entoura longtemps même l'opium et le pa-

1. Conférence faite au grand amphithéâtre du Muséum le 20 mai 1939. Je tiens à rendre hommage au D<sup>r</sup> Leclerc, au très intéressant « Traité de Phytothérapie » auquel j'ai fait de larges emprunts. Qu'il reçoive ici l'expression de toute ma gratitude.



Pavot blanc.

vot, « dont les effets, disaient certains auteurs de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dépassent encore les bornes de notre intelligence, et que la nature n'a point en vain décoré d'une couronne sur le sommet des capsules ».

### 2. Caractères botaniques.

Quelques mots seulement pour vous rappeler :

- sa *tige*, forte, cylindrique, dressée ;
- ses *feuilles*, ondulées, alternes, sessiles, incisées et dentées sur leur bord ;
- ses *fleurs*, apparaissant en juin et en juillet, longuement pédiculées, terminales, solitaires, inclinées sur la tige avant l'épanouissement, dressées après, de couleur blanche ou gris de lin ;
- son *fruit* en forme de capsule.

### 3. Caractères toxiques.

L'intoxication par le pavot se manifeste d'abord par une agitation anxieuse, avec des vertiges, des bourdonnements d'oreilles ; le visage est animé, le regard brillant.

Puis apparaissent une somnolence progressive, un ralentissement de la respiration ; la face devient très pâle, se marbre de plaques violettes, les pupilles se rétrécissent à l'extrême.

La mort peut survenir chez l'enfant en moins de 24 heures.

*Traitement.* — En attendant l'arrivée du médecin, appelé de toute urgence :

faire boire une très grande quantité d'eau tiède et de café noir ; si possible, donner un lavement ; empêcher à tout prix que le sujet ne s'endorme, en le secouant, en l'obligeant à marcher, etc.

### b) DIGITALE POURPRE (*Digitalis purpurea*).

#### 1. Caractères généraux.

Plante herbacée, bisannuelle et vivace, elle pousse dans les terrains siliceux ; abondante dans les Vosges, elle est beaucoup plus rare dans le Jura et les Alpes.

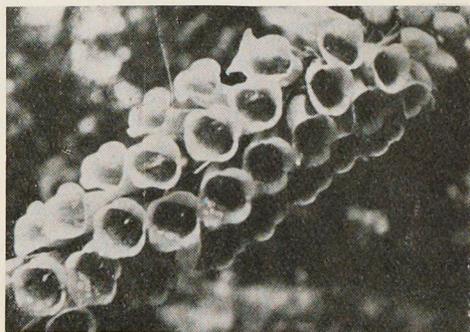
Décrite au XVI<sup>e</sup> siècle, elle était déjà utilisée en médecine à cette époque.

#### 2. Caractères botaniques.

Sa *tige*, haute de 1 mètre et plus, est vert grisâtre, très veloutée ;

ses *feuilles*, longues de 20 à 40 cm., larges de 6 à 10 cm., à la base, de saveur amère, de couleur vert pâle, présentent un abondant duvet argenté à leur face inférieure, se rétrécissent en un long pétiole près de leur insertion. Sur la plante, les feuilles inférieures sont rassemblées en rosette et sont franchement ovales ; au fur et à mesure qu'on s'élève, elles deviennent de plus en plus petites,

Les *fleurs* sont de magnifiques cloches ressemblant à des *doigts de gant* (d'où



Digitale.



Digitale.

le nom de la plante) de couleur rouge pourpre, placées en épis à l'extrémité supérieure de la tige et *toutes inclinées du même côté* ;

le fruit est une capsule biloculaire.

### 3. Caractères toxiques.

Ce sont surtout les *feuilles* qui sont dangereuses (40 grammes de feuilles fraîches suffisent à tuer un homme).

Les signes de l'intoxication sont *tardifs*, apparaissant une à plusieurs heures après l'ingestion : ce sont des vomissements répétés, des vertiges, des maux de tête. Le pouls, d'abord accéléré, se ralentit ensuite à l'extrême. La mort peut survenir au cours d'une syncope.

*Traitement.* — En attendant le médecin, mettre le malade au *repos absolu* : la digitale est un toxique du cœur : il faut donc épargner à ce dernier le plus petit effort. S'efforcer d'obtenir un vomissement ; faire absorber de l'eau albumineuse (on prépare très simplement cette dernière en battant 3 blancs d'œuf dans un litre d'eau). Faire des frictions alcoolisées.

### c) BELLADONE (*Atropa belladonna*).

#### 1. Caractères généraux.

Plante vivace, de 0 m. 50 à 1 m. de haut, elle croît près des habitations, au

milieu des décombres, à la lisière des forêts, dans les clairières.

Elle a été considérée, depuis longtemps, comme une plante médicinale. Certains prétendent que son nom vient de la coquetterie de certaines belles dames (*bella donna*) romaines, qui utilisaient ses propriétés particulières en mettant des gouttes de suc de belladone dans leurs yeux, ce qui dilatait leurs pupilles et leur donnait un regard plus profond ! D'autres préfèrent stigmatiser ses caractères toxiques en rappelant que le mot grec « *atropos* » (*atropa belladonna*) est le nom de la plus cruelle des trois Parques, celle qui est chargée de trancher le fil de nos jours. Je me garderais bien, par égard pour les dames qui m'écoutent, de faire remarquer que l'association des deux épithètes, « *belle* » et « *cruelle* », est loin de constituer une réelle anomalie.

#### 2. Caractères botaniques.

*Tige* : verte, forte, dressée, ronde, velue, rameuse.

*Feuilles* : face supérieure vert sombre, face inférieure duveteuse ; entières, pétiolées, ovales, longues de 6 à 20 cm., elles présentent une nervure centrale assez large et des nervures secondaires obliques, arquées et anastomosées. Lorsqu'on les écrase, elles dégagent une odeur âcre, désagréable.



Belladone.

*Fleurs* : petites cloches penchées, solitaires, d'un rouge livide, apparaissant en juillet.

*Fruits* : baies globulaires, d'abord de couleur verte, puis violacée ; elles peuvent alors être confondues avec des cerises par les enfants (guignes de co-teau).

La cavité interne est biloculaire et contient de nombreuses petites graines.

*Racine* : épaisse, rameuse, charnue.

### 3. *Caractères toxiques.*

Toutes les parties de la plante sont dangereuses, tout particulièrement la racine et les feuilles.

On cite des cas graves d'intoxication, comme ceux d'enfants qui sont morts après avoir ingéré de 3 à 10 baies de Belladone.

Il est des cas moins graves, mais qui n'en sont pas moins pittoresques. Tel celui de ces soldats qui avaient absorbé des baies de belladone, et présentaient une agitation intense et de curieuses hallucinations : les uns s'efforçaient de ramasser des pierres imaginaires ; un autre s'obstinait à vouloir utiliser son index pour allumer sa pipe. Tel aussi le cas de ce paysan qui, ayant absorbé une infusion de feuilles de belladone, croyait voir des grenouilles dans son lit et voulait absolument les pêcher. Mais je m'associe avec le D<sup>r</sup> Leclerc pour estimer que le comble de l'hallucination fut réalisé par cette femme qui voyait une auréole sur la tête de son médecin !

D'une manière générale, l'intoxication par la belladone détermine une sécheresse de la bouche, une dilatation extrême des pupilles avec troubles de la vue, l'apparition de rougeurs localisées sur le cou, de paralysies, de somnolence. La mort peut survenir en quelques heures.

*Traitement.* — En attendant l'arrivée du médecin, dont l'urgence est grande, s'efforcer de faire vomir le ma-

lade ; pratiquer un grossier lavage d'estomac en faisant avaler 1/2 litre d'eau tiède, qui sera aussitôt expulsée par vomissement : répéter plusieurs fois l'opération.

### d) ACONIT (*Aconitum napellus*).

#### 1. *Caractères généraux.*

Plante herbacée, vivace, poussant dans les lieux ombragés et humides, par touffes épaisses et isolées ; on la trouve surtout dans les régions montagneuses,



Aconit.

le Massif Central, les Alpes du Dauphiné et de la Savoie.

L'aconit fut célèbre dès l'antiquité : il serait né de l'écume de Cerbère, le farouche gardien des Enfers. D'autres disent au contraire qu'il aurait été engendré par le sang de Prométhée.

On trouve dans Plutarque l'histoire de Phraatès, qui tenta de tuer son père Hydros porteur d'une hydropisie, en lui faisant absorber de l'aconit ; il ne réussit qu'à le guérir partiellement de son affection et dut avoir recours à l'étranglement pour satisfaire ses sombres desseins.

Pline déclare que l'aconit tue les scorpions qui, « à son contact, sont frappés de stupeur, pâlissent et s'avouent vaincus ! »

(A suivre.)

# L'UNE DES SEPT MERVEILLES DE LA VENDÉE :

## LA MERVEILLE PRÉHISTORIQUE : LA HACHE A BOUTON

par

MARCEL BAUDOIN

Voilà la grande merveille préhistorique,  
inconnue, de la Vendée maritime !

M. B.

Les Haches polies à Bouton de France, actuellement connues, peuvent aujourd'hui être ramenées à quatre types principaux :

1° Les Haches à *Bouton typique*, c'est-à-dire à petit bouton et à gorge très nettement marquée. Elles sont restées rares. — 2 variétés au moins ; a) bouton et gorge ; b) gorge, sans bouton net (*Fig. 1*).

2. Les Haches à *Tête*, dites à talon, en forme de Dé à coudre, devenues aussi fréquentes, depuis qu'on les recherche, et dont il existe plusieurs variétés : b) talon à section cylindrique ; c) à section ovale (grosse ou petite tête, avec ou sans ébauche de gorge) ; etc.

3. Les Haches à *Tête décorée* (sculpture), qu'elles soient à bouton ou à tête. Très exceptionnelles (3 types : 1. Carnac ; 2. Saint-Martin de Brem ; Saint-Martin des Noyers (*Fig. 2*) ; 3. Coëx (Haches peintes).

4. Les Haches à Bouton *du type américain* ou *exotique* : Hache à double Bouton (Mortagne-sur-Sèvre) ; Hache à très gros Bouton (Montbert, L.-I.), que l'on se refuse à dire vendéennes d'origine, à tort ou à raison.

seules faciles à étudier. Mais presque toutes ces pièces sont exclusivement d'origine bas-poitevine, comme le prouve la nature des roches utilisées et les points de trouvailles. A l'heure présente, M. le Dr M. Baudouin en a catalogué, de façon précise, plus d'une centaine, dont la totalité est du *Bas-Poitou* (entre Loire et Sèvre-Niortaise) ; exactement 104. Or, avec les autres, on ne dépasse pas 123.

★  
★

*Les deux principales collections.* La première en date est celle du Musée de Croix-de-Vie.

1. La collection personnelle de M. Marcel Baudouin, aujourd'hui la plus riche du monde, comprend 29 pièces des deux premières catégories, dont certaines brisées, et sept moulages ; au total 38 exemplaires utilisables pour l'étude !

*Moulages.* La collection M. Baudouin, seule, contient en effet de beaux moulages en plâtre et en ciment (pour Musée de plein air), des haches vendéennes, qui sont dispersées dans plusieurs collections vendéennes.

★  
★

Nous ne nous occuperons aujourd'hui que des deux premières catégories, les

---

1. Pour ces pièces, seuls peuvent être utilisés, bien entendu, les talons des haches ; car il est impossible de différencier les tranchants de celles à bouton de tous les autres (en diorite, porphyrite augitique) et autres analogues.

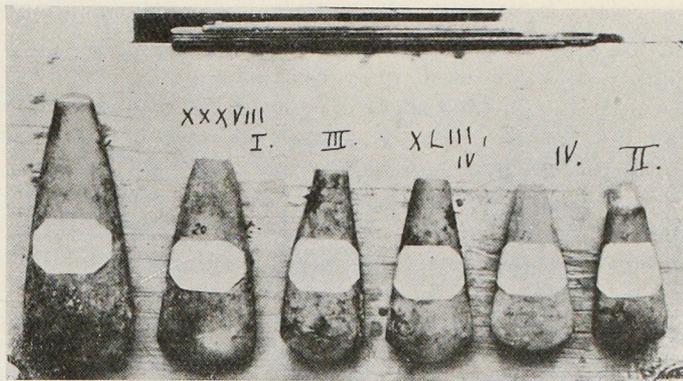


FIG. 1. — Haches à bouton du Bas-Poitou.  
Coll. de la Mothe-Achard, aujourd'hui dispersée :  
Une d'elles dans la collection Marcel Baudouin. Musée de Croix-de-Vie (Vendée).

Aux 29 pièces citées ci-dessus, il faut donc ajouter ces *sept* documents, qui sont aussi précieux pour l'étude générale de ces si curieux spécimens que les haches elles-mêmes, et qui ont le mérite de se rapporter tous à des cas de bouton avec gorge absolument caractéristiques ; tel celui des Essarts, dont le bouton est aussi beau que celui de la pièce brisée des Côtes-du-Nord, toutes deux étant en Porphyrite augitique ; tel surtout celui de Sainte-Florence.

*Ensemble.* Avec deux moulages correspondant à deux pièces de la collection du comte de Germond, citées plus loin, cela donne un total de  $29 + 7 + 2 = 38$  Haches à bouton pour ladite collection<sup>1</sup>.

Il est absolument certain que cet ensemble est le plus important du monde entier, puisque les grands musées de Paris, de Londres et de Bretagne ne renferment presque pas de pièces de ce genre, absolument spéciales au Bas Poitou.

2. La collection de M. le comte de Germond (Paris), qui comprend celle de M. Paul Lepage du Boischevalier, recueillie aux Sables d'Olonne (V.) de 1889

1. La plus grande partie vient de la collection B. Fillon, naturellement.

à 1903, et les pièces qu'il a découvertes lui-même en Vendée de 1933 à 1936, renferme des pièces entières et brisées (peu importe la fracture, puisque nous n'étudions ici que le Bouton) (Fig. 3).

Elle atteint le chiffre de 28 haches, au total.

*Ensemble de ces collections.* — Si on ajoute aux  $38 - 2 = 36$  pièces de la collection Marcel Baudouin, les 28 haches entières ou brisées de cette deuxième collection, on peut opérer avec sûreté, pour une étude d'ensemble, sur  $28 + 36 = 64$  documents archéologiques de premier ordre. Bien entendu, aucun musée ne peut lutter dans ces conditions avec cette masse très importante de haches, étiquetées avec un soin minutieux ! En effet, pour la Vendée, les haches connues sont aujourd'hui de 104 seulement.

Évidemment, les plus remarquables, les pièces de choix ne sont pas là. Elles se trouvent dans nos grands musées : a) Saint-Germain-en-Laye, avec le célèbre exemplaire de Haute-Goulaine, achetée 1.500 francs (ex. collection B. Fillon) ; b) au Musée Dobrée, à Nantes ; c) à Carnac ; etc.

Mais ces exemplaires rarissimes n'ont pas, scientifiquement parlant, l'intérêt

des autres, parce que ce ne sont que des exemplaires et des types de grand luxe, comme la Hache à double bouton, qui doit être encore au musée du Château de Terre-Neuve à Fontenay-le-Comte (ex. collection Raoul de Rochebrune); comme la hache du type de la Guadeloupe, toujours à Montbert (L.-I.). Mais nous en possédons heureusement le moulage.

*Fréquence des catégories.* — Si l'on classe les haches par catégories, en tenant compte de notre division, on constate qu'on a :

1° Pièces à bouton et à gorge :  
 $13 + 7 + 13 + 2 = 35$ .

2° Pièces à tête en dé à coudre :  
 $17 + 12 = 29$

Total : 64.

Il résulte de ces chiffres que les haches à tête sont aussi nombreuses que les autres ; ce qui est tout à fait logique, puisqu'il s'agit là d'un intermédiaire et

d'une forme de transition entre la hache triangulaire, polie et effilée, ordinaire, en roche dure, et la véritable hache pourvue d'un talon avec virole et gorge nette et avec bouton spécial, plus ou moins différencié (29 contre 36). Mais il n'en reste pas moins acquis que ces divers spécimens sont extrêmement rares, puisque, sur un total de 4.000 haches polies, cataloguées pour le Bas-Poitou, on n'en connaît qu'une centaine de cette forme exceptionnelle.

Cela donne une proportion de

$$\frac{100}{4.000} = \frac{1}{40}$$

Mais si, au lieu de calculer sur un seul département, on opérât sur toute la France, la proportion tomberait certainement à un chiffre infime, qu'il est vraiment inutile de calculer ici avec précision.

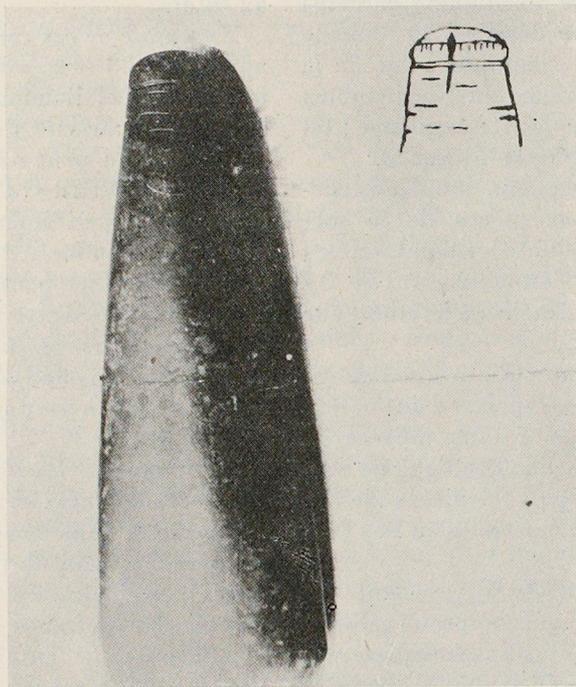


FIG. 2. — Hache à tête décorée (exemplaire unique) Saint-Martin-des-Noyers (Vendée). Musée de Nantes.

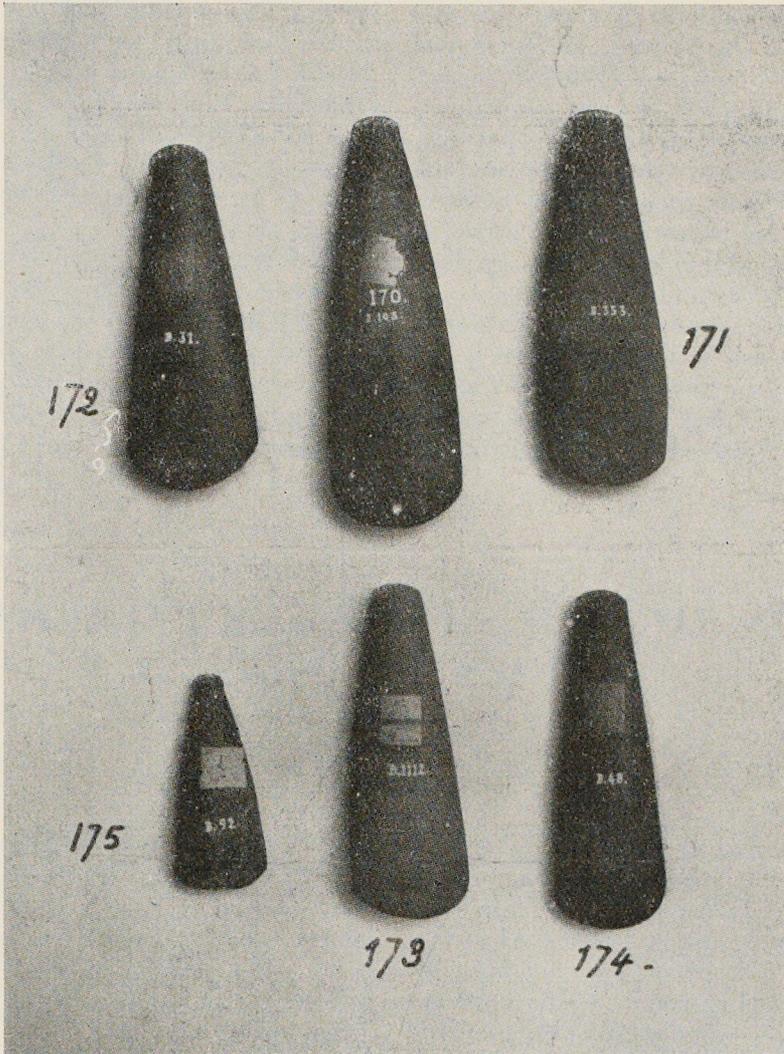


FIG. 3. — Haches à bouton de Vendée, ex-collection P. L. du Bois-Chevalier et collection de M. le comte de Germond (Paris).

\*  
\*\*

*Conclusions.* — 1. La première conclusion de cet ensemble à mettre en relief est qu'on se trouve en présence ici des deux collections les plus importantes qui aient jamais été réunies ! Mais cela est dû à deux préhistoriens de la première heure, tous deux de Vendée : 1<sup>o</sup> le célèbre archéologue et

artiste, Benjamin Fillon, du château de La Court, à Saint-Cyr-en-Talmondais (V.), dont les pièces servirent jadis de base à la première étude faite sur ces haches par Pitre de l'Isle du Dreneuc (de Nantes) ; 2<sup>o</sup> le grand chercheur local que fut M. Paul Lepage du Bois-chevalier (des Sables d'Olonne) (V.).

2. La seconde est la découverte, faite par M. Marcel Baudouin, que la plupart

de ces pièces sont en une roche très spéciale à la Vendée, la *Porphyrite augitique*, dont les gisements locaux sont indiqués sur la carte géologique, ou sont *sous-marins* désormais, puisque, sur ces côtes, on trouve de nombreux galets en cette roche très particulière, surtout dans les parages des Havres de l'époque néolithique, au voisinage de la Gachère et de Saint-Gilles.

3. La troisième est que la plus grande partie de ces haches a été trouvée sur le littoral du Bas-Poitou, de l'embouchure de la Loire au sud des Sables d'Olonne. Dès que vers l'Est on a passé

les centres mégalithiques d'Avrillé et du Bernard (Sud), ou de Commequiers (Nord), on ne trouve presque plus de ces haches. Elles sont à peu près inconnues à l'Est des collines de Gâtine, c'est-à-dire du noyau de porphyrite augitique de Saint-Prouant-Cheffois (carte géologique).

En Bretagne elles sont disséminées çà et là et d'ailleurs extrêmement rares ; et toutes de provenance vendéenne au demeurant, vu la nature de la roche constituante. On n'en compte d'ailleurs pas plus d'une quinzaine, alors que le Bas-Poitou atteint la centaine, de Nantes à Talmont!

## UN SACRIFICE CHEZ LES FALACHA, JUIFS ABYSSINS

par

M<sup>lle</sup> LIFCHITZ

Dans certaines parties de l'Abyssinie, on trouve encore des villages habités par les Falacha, des juifs à la peau aussi foncée que celle des Abyssins. Jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle, leur nombre était beaucoup plus grand, et ils constituaient un état assez puissant, gouverné par un souverain ; actuellement, ils ne sont plus très nombreux (les estimations, suivant les auteurs, varient de 10.000 à 50.000), et ils forment de petites communautés disséminées surtout dans le Nord et le Nord-Ouest ; une toute petite colonie Falacha se trouve près d'Ankober, dans le centre de l'Abyssinie.

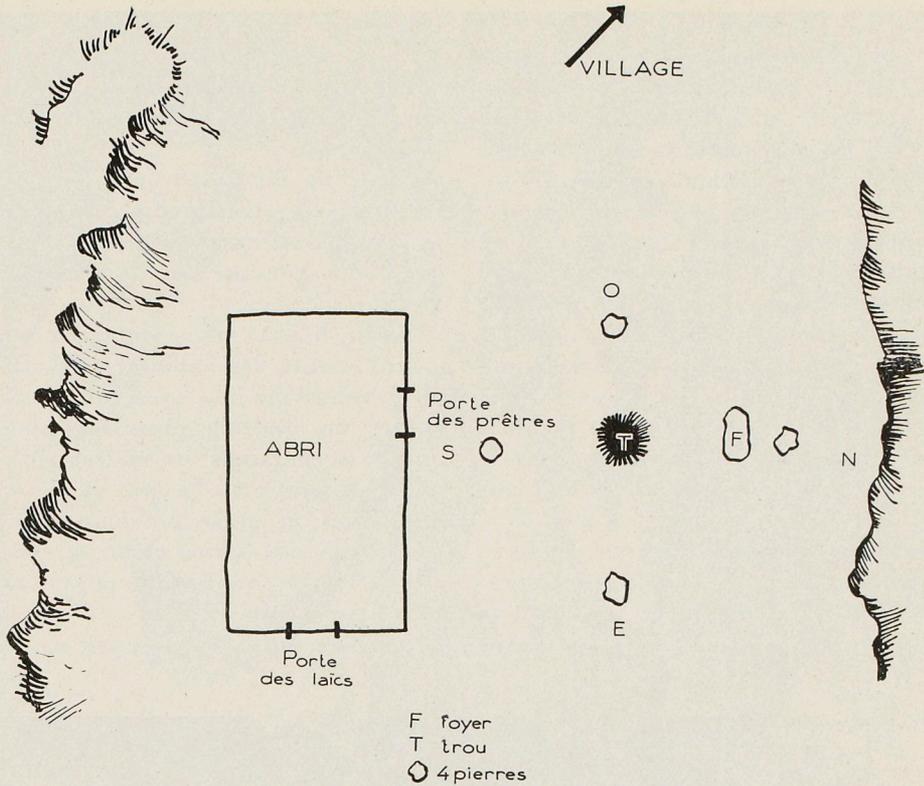
Depuis la fin du xviii<sup>e</sup> siècle l'Europe connaît leur existence et, depuis ce jour, les orientalistes discutent sur leur origine et leurs usages. La question de leur origine n'est pas encore entiè-

rement résolue ; quant aux usages des Falacha, certains se rapprochent beaucoup de ceux de leurs coreligionnaires blancs ; d'autres, perdus ailleurs, sont basés sur l'Ancien Testament. Parmi ces derniers, le sacrifice est un des plus importants.

Les Falacha sacrifient des vaches, des moutons et des poules. Le grand sacrifice a lieu chaque année, à la 7<sup>e</sup> nouvelle lune de l'année ; l'année commençant au mois de mars environ, au mois de *nisan*<sup>1</sup>, la date du sacrifice correspond à peu près au jour du Nouvel an chez les Juifs d'Europe, jour qui tombe au mois de septembre, *tisri*<sup>1</sup>.

Un sacrifice a lieu également au moment de la circoncision ou de l'excision d'un enfant, et à la même heure exac-

1. Noms hébreux des mois.



tement ; opération et sacrifice s'effectuent simultanément, l'une à l'intérieur, l'autre à l'extérieur de la maison.

Il n'y a pas de sacrifice lors d'un mariage. On peut cependant faire un sacrifice propitiatoire en faveur de la mariée ou du marié. On peut même faire un sacrifice en faveur de n'importe quelle personne importante, avant un voyage, ou dans toute circonstance grave.

Mais tout ceci semble de nos jours devenu théorique. En fait, les Falacha, en particulier ceux des environs de Gondar, sont des gens très pauvres, exerçant divers métiers, tous peu rémunérés : tissage, forge, menuiserie ; pour les femmes, la poterie. Or un sacrifice entraîne toute une série de dépenses considérables : la victime elle-même coûte cher, il faut en plus de la bière, des crêpes, de la sauce, etc., pour man-

ger avec la viande grillée de la victime. Ainsi chez les Falacha de la région de Gondar, un sacrifice a lieu quand une communauté a pu réunir assez d'argent pour subvenir à tous les frais de la cérémonie. Parfois aussi, plusieurs villages se cotisent pour pouvoir organiser un sacrifice en commun. Chaque fois qu'un sacrifice est sur le point d'être donné, la communauté qui l'organise envoie des invitations aux prêtres et notables de tous les villages environnants, situés jusqu'à trois jours de marche du lieu où s'accomplit le rite.

Le sacrifice dont la description suit eut lieu le 1<sup>er</sup> novembre 1932 et avait été organisé dans un village, appelé Gondaroç Maryam, à quelques kilomètres de Gondar. Ce sacrifice était organisé sur l'initiative d'un groupe d'Européens (Mission Dakar-Djibouti) qui assumaient les frais de la cérémo-

nie. Mais comme cette initiative fut prise durant le mois d'octobre, c'est-à-dire peu de temps après le Nouvel an, les Falacha, qui n'avaient pas eu les moyens de célébrer le sacrifice annuel, acceptèrent avec empressement la proposition des Européens et regardèrent ce sacrifice comme un sacrifice de Nouvel an, reculé seulement de quelques semaines pour des raisons d'ordre pratique. Cependant, comme la date de la cérémonie ne put être fixée qu'au dernier moment, les Falacha de Gondaroç Maryam n'invitèrent que les prêtres et notables des régions tout à fait voisines, c'est-à-dire à 6 heures de marche de leur village, au maximum.

Le jour du dernier marché avant la date fixée pour le sacrifice, un représentant de la communauté, qui était le forgeron du village, acheta une vache

et une barre de sel, *amolye*, denrée qui sert également de monnaie dans l'Abysinie septentrionale. La vache resta dans la maison du forgeron jusqu'au jour du sacrifice.

La veille du grand jour, le village fut tout entier très occupé, car il fallait préparer la bière, les crêpes et la sauce que l'on consomme avec la viande de la victime sacrifiée.

Enfin, le jour même du sacrifice, de grand matin, les habitants du village où devait avoir lieu la cérémonie choisirent un endroit propre et pur à quelques centaines de mètres du village. Un endroit « propre et pur » est un endroit où jamais un chrétien ou un musulman n'a dormi et où jamais aucun animal impur (un chien par exemple) ne s'est promené.

La place fut soigneusement nettoyée



Des jeunes gens étendent l'herbe fraîche sur l'aire du sacrifice.

Cl. Griaule.



Cl. Griaule.

Danse des prêtres.

et l'on construit avec des branches un abri appelé *das*, comportant un toit et quatre murs. Dans les grands villages falacha, le lieu du sacrifice est fixé une fois pour toujours dans l'enceinte du temple, et tout le village veille à la propriété de cet emplacement ; mais le village de Gondaroc Maryam ne comprend que quelques maisons, et il est tellement pauvre qu'il ne possède pas de temple ni de prêtres ; les fidèles doivent se rendre pour prier au temple d'un village situé à près de 8 kilomètres du leur.

L'abri, *das*, avait deux portes, l'une disposée au Nord, destinée à l'entrée et à la sortie des prêtres, l'autre à l'Est, pour les laïcs. A l'intérieur, de l'herbe fraîche avait été étendue. Devant la porte des prêtres, une petite place était réservée ; cette place était délimitée par

4 pierres disposées aux quatre points cardinaux ; l'aire ainsi préparée s'appelle *awda maswaët* « l'aire du sacrifice ». Les pierres, qui doivent être entières, représentent celles que Moïse fit ramasser au fond de la Mer Rouge, lorsque les Hébreux la passèrent à pied sec, et qu'il fit apporter pour le sacrifice de remerciement qui eut lieu après cet événement. Il semble que les quatre angles du temple de Jérusalem aient eu pour but de figurer ces pierres.

Un foyer est préparé près de la pierre du côté Nord ; et, au milieu de l'espace délimité par les quatre pierres, un trou est creusé. Ce trou est destiné à recueillir le sang de la victime.

L'aire du sacrifice ainsi préparée, la place est arrosée d'eau, balayée et couverte d'herbe fraîche. L'eau, pour tous les besoins de la cérémonie, est appor-

tée par un homme. D'habitude ce sont les femmes qui vont chercher l'eau, en Abyssinie. Mais seuls les hommes peuvent prendre part au sacrifice ; les femmes n'ont même pas le droit de s'approcher de la place réservée à cette cé-

*perus phoenicoea*), un arbuste épineux dit *gambila*, et enfin un arbre dit *gara* (*Osyris abyssinica*). Ce sont ces quatre espèces qui ont fourni, paraît-il, le bois pour le bûcher du sacrifice d'Isaac.

Pour préparer le feu, sur lequel sera



La victime est égorgée.

Cl. Griaule.

rémonie ; leur rôle se limite à la préparation de quelques aliments, la veille. Tous les ustensiles employés pour le sacrifice doivent être rigoureusement propres, de préférence neufs ; sinon, exclusivement réservés à des occasions religieuses : ils sont conservés soigneusement par le sacrificateur, d'un sacrifice à l'autre.

Le balayage doit être fait avec des branches d'arbre fraîchement coupées ; il est préférable, et même recommandé, de se servir des 4 arbres suivants : olivier, une espèce de cyprès (*tad- Juni-*

cuite la viande du sacrifice, il est bon de prendre une de ces quatre espèces, mais ceci n'est pas obligatoire.

Pendant tous ces préparatifs les prêtres se sont réunis, derrière quelques grands arbres, à une quinzaine de mètres derrière l'aire du sacrifice. Aidés de jeunes gens de leur suite, ils commencent à s'habiller, ils mettent des capes noires à bandes d'or, des turbans blancs et rouges ; ils préparent également des dais multicolores, en forme de parasols à grandes franges. Parmi ces hommes en vêtements de fête, à



Cl. Griaule.

Les assistants du sacrificateur sortent la matrice.

l'aspect solennel, on voit un petit garçon qui porte sur sa tête une Bible manuscrite sur parchemin, un grand volume in-folio, enveloppé dans une soie aux couleurs chatoyantes et vives. La Bible est considérée comme un autel, *tabot*.

Enfin tout est prêt : les prêtres ont revêtu leur beaux vêtements, et, à pas mesurés, pleins de dignité, ils s'approchent de l'aire du sacrifice. Le petit garçon qui les précède, avec la Bible sur sa tête, fait trois fois le tour de la petite place ; à partir de ce moment la place est consacrée ; aucun être impur ne peut y entrer, et toute infraction à cette règle rendrait le sacrifice inefficace. Les Falacha considèrent comme impurs toutes les femmes, tous les non-Falacha et tous les Falacha qui auraient eu contact avec des non-Falacha, ou

qui auraient touché des excréments de bête dans les 24 heures précédant le sacrifice. Les êtres impurs ne peuvent pas, non plus, entrer sous l'abri.

D'ordinaire, à partir du moment où l'aire du sacrifice a été consacrée par la Bible, les prêtres bénissent chacun la victime, et le sacrificateur la bénit en dernier, juste avant de l'égorger.

Mais pour rendre la cérémonie plus solennelle, pour honorer les Européens présents et les remercier de leur générosité, les prêtres commencèrent à chanter et à danser ; leur danse s'effectuait dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, devant l'aire du sacrifice, sans que personne y pénétrât, et le petit garçon portant la Bible se trouvait au milieu des danseurs. L'accompagnement des danses était donné par des tambours et un gong en métal, joués

par quelques-uns des danseurs <sup>1</sup>. Ensuite, un long discours de remerciement fut prononcé et, pour finir, tous les prêtres se firent de petits saluts cérémonieux. Le sacrifice allait commencer.

Des jeunes gens amenèrent la vache et le sacrificateur se lava les mains et les pieds, et lava son couteau. Il ajouta un morceau de mousseline blanche à son turban pour montrer sa supériorité sur les autres prêtres, et s'éloigna de quelques pas. Le sacrificateur est toujours un prêtre jeune, connaissant les règles suivant lesquelles une bête doit être égorgée. D'ordinaire il n'y a qu'un sacrificateur pour quatre ou cinq villages. Au moment du sacrifice il est considéré comme le chef des prêtres, et on l'appelle *liqa kahenat*.

Chaque prêtre bénit la vache et le sacrificateur la bénit en dernier, passant, au moment où il récite la bénédiction, la barre de sel sur le dos de la bête, de la queue à la tête, tenant le sel de la main droite, et le couteau de sacrifice de la main gauche. La présence du sel s'explique par les préceptes de l'Ancien Testament qui disent qu'aucun sacrifice ne parvient à Dieu sans sel (Lévitique II, 13). Ce sel doit être rigoureusement propre et, pour le purifier, on le plonge quelques instants dans la rivière le matin du sacrifice.

Pendant la bénédiction de la victime, tous ceux qui doivent prendre part au sacrifice se mettent à leurs places. Deux hommes tiennent la courroie par laquelle sont attachées les pattes postérieures de la bête ; un homme tient la queue, passée sous la patte gauche. La victime, debout, est placée face à l'Est, mais un homme lui tient la tête tournée vers le Nord, la tête faisant ainsi un angle droit avec le corps. Enfin un homme

tient des branches fraîches toutes prêtes, pour empêcher le sang de gicler. La vache est mise tout près du trou qui se trouve au milieu de l'aire du sacrifice, et c'est dans ce trou que devra couler son sang.

Le sacrificateur jette le sel, qu'il tenait à la main, et prend dans la main droite le couteau, qui doit être un couteau spécial à double tranchant <sup>1</sup> ; il fait signe à ses assistants de mettre la bête à terre et ceux-ci la couchent sur le côté droit. Le sacrificateur lui coupe la gorge en prononçant la bénédiction : « Béni soit le Seigneur, Dieu d'Israël » et, immédiatement après, tous les autres prêtres commencent à chanter, pendant que les assistants du sacrificateur placent en travers du cou de la victime des branches qui couvrent la blessure ; s'écoulant le long de ces branches, le sang sera reçu dans le trou creusé à cet effet. Avant que la bête ait fini d'agoniser, on sort la matrice pour voir s'il y a un fœtus ; s'il y a un fœtus mort, le sacrifice est considéré comme nul, on jette la vache dans un endroit désert, personne n'a le droit de la toucher, et même l'endroit du sacrifice est considéré comme impur. S'il y a un fœtus vivant, le sacrificateur le tue et le jette dans le feu.

Quand la bête est morte, on sort le péritoine et on le met sur le feu avec un peu de sel. Tant qu'il se consume les prêtres continuent à chanter des prières. Dès que le péritoine est consumé, le sacrifice proprement dit est fini. Les prêtres entrent dans l'abri ; quant au sacrificateur et à ses assistants, qui sont considérés comme souillés par le sang du sacrifice, ils vont tous prendre un bain à la rivière.

Le dépeçage de la bête est exécuté par des jeunes gens, des laïcs. Le dépeçage commence toujours par la patte

1. Le gong en métal se trouve au Musée de l'Homme sous le numéro 31.74.3095.

1. Musée de l'Homme, 31.74.3113.

postérieure gauche ; on met sur le feu les tendons des quatre pattes, les poumons et les muscles des cuisses que ni les Falacha ni les Abyssins ne mangent jamais. La panse est mise à sécher sous une pierre. Les branches, sur lesquelles le sang a coulé, sont placées sur le feu, de même que l'estomac et les intestins de la bête. La blessure est soigneusement lavée.

On commence toujours le dépeçage par le côté gauche, du fait que la bête est couchée sur le côté droit ; la viande du côté gauche est destinée aux laïcs ; toute cette viande est mise un peu à l'écart, en tas. Ensuite on retourne la bête et on dépèce le côté droit, dont la viande reviendra aux prêtres. Quand toute la viande est enlevée, on porte les deux tas de viande sous l'abri, plaçant l'un devant les prêtres, l'autre devant les laïcs, chaque groupe se faisant vis-à-vis. Le sacrificateur prend alors les deux filets, celui du côté gauche et celui du côté droit ; sans les confondre il les coupe en petits morceaux, et les fait griller. Quand la viande est prête, il la rapporte et la distribue, d'abord aux prêtres, chacun recevant un petit morceau, qu'il mange après avoir récité quelques psaumes, ensuite aux laïcs, qui mangent de la même façon. Tous les assistants, prêtres et laïcs, sont à jeun, depuis la veille au soir.

Ensuite des jeunes gens grillent la viande et distribuent à chacun sa part, en commençant par les prêtres et continuant par les laïcs. Jusqu'au soir on ne mange que de la viande grillée.

Au moment du coucher du soleil, tout le monde fait la prière du soir et, après

avoir un peu nettoyé l'abri, on fait un vrai repas, avec de la viande cuite, des crêpes et de la sauce. Toute la journée circulent deux grandes jarres de bière, l'une pour les prêtres, l'autre pour les laïcs.

On continue à manger aussi longtemps qu'il reste de la viande, car toute la viande doit être mangée sur place et il est interdit d'en emporter chez soi. S'il faut à cet effet rester plus d'un jour, les prêtres passent la nuit sous l'abri, en priant une partie de la nuit, alors que les laïcs vont dormir à la belle étoile, à proximité de l'abri.

Les femmes ne prennent pas part à ce festin ; comme on ne peut pas emporter de la viande à la maison, on égorge parfois pour elles une petite bête, telle qu'une chèvre ou un mouton. Sinon, elles viennent manger dehors, à une dizaine de mètres du lieu du sacrifice, quelques morceaux de viande qu'on leur apporte.

S'il reste de la viande pour le lendemain, tout le monde demeure, et après avoir fait des prières, continue à manger aussi longtemps qu'il y a de la nourriture.

Quand tout est mangé, les invités s'en vont ; les habitants du village nettoient la place du sacrifice, enterrent les cendres, détruisent l'édifice de branches et lavent, sur place, tous les ustensiles avec de l'eau chaude.

Le sel qui reste est donné soit à une veuve, soit au sacrificateur, ainsi que la peau de la bête, qui servira de tapis dans son temple. Il emporte également avec lui le couteau, qu'il conservera jusqu'au prochain sacrifice.

# LES BIJOUX PARLANTS DES FEMMES KANOURI

par

JEAN-PAUL LEBEUF

Chargé de Recherches au Musée de l'Homme.

Au marché de Dikoa comme dans tous les marchés du Bornou, des femmes vendent de petits cylindres en tige de mil peints de couleurs vives. Ces objets appelés *kāggale sumqve*<sup>1</sup>, du kanouri *kāggale*, tige de mil, et *sumqve*, oreille, sont portés à raison d'un ou, le plus souvent, de deux par oreille dans des trous percés à cet usage dès le plus jeune âge. Suivant leur fantaisie, les femmes les portent tous semblables ou, au contraire, tous différents, mais ils sont toujours assortis aux couleurs de leurs pagnes.

Chaque couleur a un sens précis, chaque bijou un nom particulier et représente soit des hommes soit des objets ; parfois même, le *kāggale sumqve* raconte toute une histoire. Le plus souvent il est le portrait d'un des notables de la ville et c'est dans ce cas qu'il est le plus apprécié. « Pour que ces bijoux soient beaux, disent les élégantes kanouri, nous avons voulu qu'à l'imitation du chef et de ses ministres, qui sont couverts d'étoffes bariolées, ils soient peints de couleurs vives. »

Ci-dessous sont donnés quelques exemples de bijoux d'oreille. Cette liste n'est pas exhaustive.

1. Rouge uni. — *waseli*, nom donné aux Arabes d'Égypte qui sont rouges de peau, alors que les Kanouri sont très noirs.

2. Vert uni. — *kore*, ce qui signifie vert en langue kanouri.

3. Orange uni. — *yadqumma* qui est le nom donné par le *shehu* (le roi du Bornou) à l'aînée des sœurs de son père et qui joue un rôle important à sa cour.

4. Rouge entouré de vert et de bleu. — *shehu Yalzwa* = le chef *Yalzwa* entouré de ses hommes, le rouge le symbolisant, le vert et le bleu, sa suite.

5. Orange entouré de rouge et de bleu. — *aba Māggumi*, le prince *Māggumi*, ministre des travaux publics qui rentre chez lui dès qu'il fait très chaud car il craint la chaleur. La couleur orange qui le représente est très réduite et il faut regarder de près ce bijou pour la bien voir ; elle se cache entre le rouge, très large, et le bleu.

6. Orange entouré de vert et de bleu. — *wajiri*, premier ministre qui remplace le *shehu* pendant ses absences. L'orange symbolisant le *wajiri*, le vert et le bleu, sa suite.

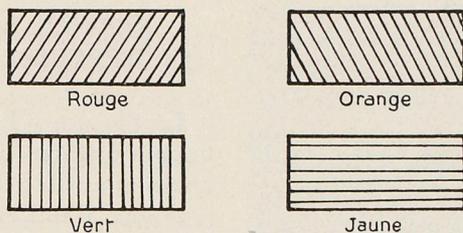
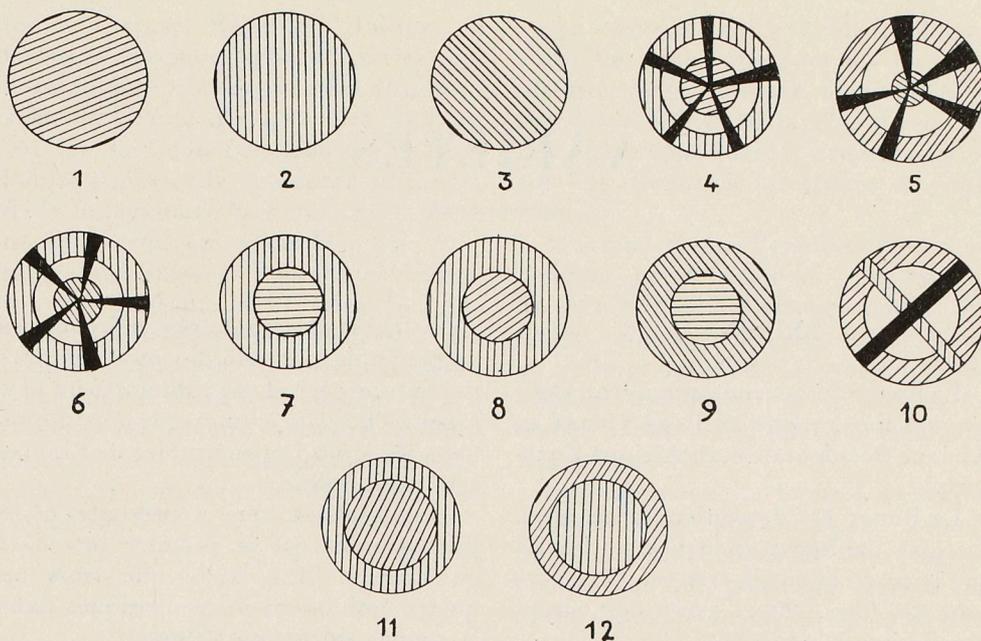
7. Jaune entouré de vert. — *kurijiloma*, gardienne des clés du palais du chef, le jaune la symbolisant, le vert représentant ses suivantes.

8. Rouge entouré de vert. — *gomzema*, chef de la police, le rouge étant ce chef de la police, le vert, les prisonniers. (Il a d'ailleurs l'air d'être le prisonnier de ses prisonniers.)

9. Jaune entouré d'orange. — *māndada*, de *mānda*, sel, et *da*, celui-ci. Le jaune est le sel qui est dans la nourriture représentée par la seconde couleur.

10. Rouge avec une croix verte et

1. Nous avons adopté l'écriture phonétique préconisée par M. Marcel Cohen dans ses « Instructions d'enquête linguistique » publiées par l'Institut d'Ethnologie de l'Université de Paris.



Les traits noirs épais représentent le bleu des bijoux.

bleue. — *ćacili*, nom donné à une cretonne de Manchester à fond blanc et imprimée en deux couleurs : une claire, orange, jaune ou rose, et une bleue presque noire.

Et voici maintenant une histoire racontée par deux bijoux qui se portent toujours ensemble :

11. Rouge entouré de vert. — *ĵāgga-*

*mi*, nom d'un homme tué par Boukar, marchand kanouri. Il alla au marché pour acheter un vêtement et il vit Fati Barmaro, femme de Boukar. Il la salua. Boukar vit ce salut, en prit ombrage et tua *ĵāggami* avec un bâton.

12. Vert entouré de rouge. — *ĵāggami dabuboven*, *ĵāggami* mort : il est (vert) entouré de son sang (rouge).

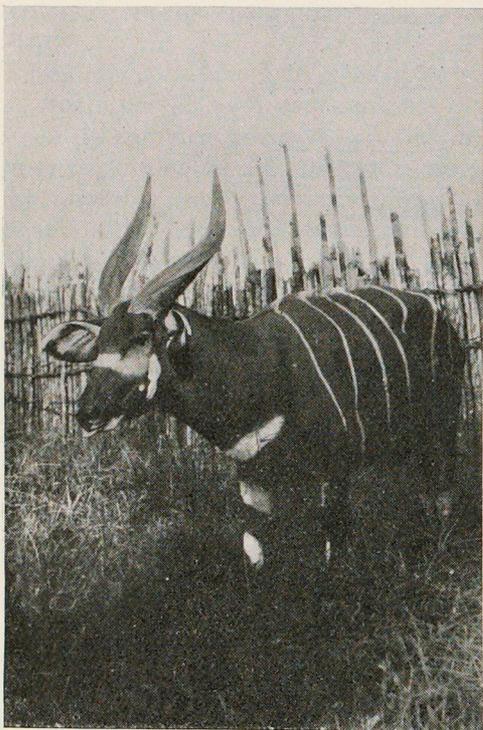
# VARIÉTÉS

---

## LE BONGO

Le Bongo (*Boocercus euryceros* Ogilby) est une grande antilope vivant en Afrique Occidentale et en Afrique Équatoriale.

Le Bongo est de couleur brun roux, marqué de lignes blanches verticales sur le corps et sur la croupe. Il mesure près de 1 m. 25 et porte des cornes régulièrement spiralées.



Antilope bongo de la Côte-d'Ivoire.  
*Boocercus euryceros* (Ogilby).

Ses habitudes sont très mal connues en raison de la rareté des représentants de cette espèce et des difficultés qu'il y a pour l'homme à suivre ses évolutions dans les forêts impénétrables de l'Équateur où il habite.

L'exemplaire que représente cette photographie est le premier introduit en France. Il n'existe que trois ou quatre établissements zoologiques dans le monde qui en possèdent.

## SERVICE D'ICHTHYOLOGIE ET D'ERPÉTOLOGIE DU MUSÉUM

Le Service d'Ichthyologie et d'Erpétologie du Muséum vient de s'enrichir d'une nouvelle vitrine publique consacrée aux Reptiles, Batraciens et Poissons d'eau douce de la France. Cette vitrine est située au rez-de-chaussée des galeries de Zoologie. Rien n'y a été négligé pour répondre d'avance aux multiples questions d'ordre systématique, éthologique ou biologique qu'est amené à se poser un visiteur de culture moyenne. Des étiquettes explicatives le conduisent pas à pas à travers le monde si varié des Vertébrés inférieurs de notre pays. Fait appréciable : ces étiquettes ne sont pas rédigées seulement en latin. On y lit aussi et principalement des noms vulgaires (en lettres rouges) et des renseignements substantiels relatifs aux mœurs et à la reproduction des animaux exposés. L'admirable collection du naturaliste d'Argen-

ton-sur-Creuse, Raymond Rollinat, a fourni la majeure partie des séries embryologiques : développement du Lézard vert, du Lézard des murailles, de l'Orvet, de la Couleuvre lisse, de la Couleuvre à collier, de la Cistude d'Europe, de la Salamandre tachetée, de la Grenouille verte, etc. Dans la partie consacrée aux Poissons figurent le développement du Saumon et celui de l'Anguille. De belles pièces montées et des aquarelles sous verre contribuent encore à l'agrément d'une vitrine dont le but essentiel est de faire connaître et aimer des animaux dont beaucoup souffrent encore, à l'heure actuelle, d'une fâcheuse réputation.

L. B.

#### COMITÉ NATIONAL DES BOIS COLONIAUX

L'Assemblée générale annuelle du Comité national des Bois Coloniaux s'est tenue au siège social, 16, rue de la Paix, à Paris, sous la présidence de M. Lucien Lamoureux, député, ancien ministre.

M. Colomb, directeur général des Eaux et Forêts, et de nombreuses personnalités assistaient à cette réunion.

Au cours de celle-ci, M. L. Bégué, conseiller technique pour les forêts au Ministère des Colonies, ancien chef du Service forestier de la Côte d'Ivoire, a fait une remarquable communication sur les richesses forestières de cette Colonie.

Il a montré que l'exploitation n'a cependant porté jusqu'ici que sur un nombre restreint d'essences, dont certaines, comme l'acajou, risqueraient, au rythme actuel de la production, de s'épuiser rapidement si le service forestier n'intervenait pour en assurer la multiplication.

Le conférencier a donné à ce propos d'intéressantes précisions sur les méthodes d'enrichissement déjà expérimentées et qui, pour une dépense minime, donnent des résultats extrêmement satisfaisants.

En dehors des bois qu'elle livre à la consommation locale ou à l'exportation, la forêt africaine est un précieux réservoir d'énergie. Elle fournit non seulement les bois de feu nécessaires à la chauffe des locomotives et au fonctionnement des usines mais aussi le carburant des véhicules à gazogène, auxquels M. Bégué assigne un rôle important pour le développement économique de la Côte d'Ivoire.

## PARMI LES LIVRES

---

R. FURON. **Manuel de Préhistoire générale** : Europe, Asie, Afrique, Amérique, PAVOT, édit., Paris, 1939, 1 vol., 397 p., 150 cartes ou fig., 8 pl., 2 tableaux.

L'ouvrage que nous présente aujourd'hui M. R. FURON, sur ce domaine si touffu qu'est la Préhistoire, a l'immense avantage d'être écrit par un Géologue stratigraphe, et présenté dans un cadre géologique des plus rigoureux.

La première partie de cet ouvrage traite des méthodes utilisées en Préhistoire et surtout — chapitre nouveau en la matière — de la Géologie du Quaternaire dont l'auteur s'efforce de débrouiller l'écheveau complexe. A l'encontre des amateurs de « belles pièces », qui dévastèrent tant de gisements uniques, M. Furon préconise l'utilisation de la méthode stratigraphique et son chapitre de géologie du Quaternaire sera d'une grande utilité pour les amateurs appelés de par leur goût à fouiller.

Le Paléolithique, Mésolithique et Néolithique sont traités dans la seconde et troisième partie suivant les méthodes classiques avec cependant des chapitres nouveaux et fort intéressants sur la Préhistoire de l'Asie et de l'Afrique, qui l'amènent à des comparaisons des plus curieuses avec l'Europe. Le chapitre de l'Asie est une mise au point précieuse des dernières découvertes faites dans ses régions, découvertes qui ne cessent de se produire. Il en est de même de l'A-

frique, Afrique du Nord, Sahara, Égypte, Afrique orientale, etc.

La quatrième partie traite de la période des métaux où l'auteur rejoint la Protohistoire, si ce n'est l'histoire même. Sujet passionnant de par sa complexité même, la liaison entre la Préhistoire et l'Histoire est ici des plus claires et des plus heureuses. L'ouvrage se termine sur l'étude du Nouveau Monde, Australie et Amérique, dont nous n'avions pas, jusqu'ici, de mise au point. Il est curieux de constater que la Préhistoire de l'Ancien Monde a duré de 300.000 à 500.000 ans, alors que celle du Nouveau Monde n'a duré que de 8 à 10.000 ans. On s'attardera au chapitre de la Civilisation de Folsom pour constater que nous savons fort peu de choses sur la Préhistoire de l'Amérique.

Manuel précieux pour ceux qu'intéresse la Préhistoire, celui-ci leur apportera une mise au point complète des derniers résultats. D'une conception toute nouvelle, cet ouvrage, de par son style alerte et cet humour normand que l'on sent percer de-ci de-là, plaira et charmera. Les tableaux synoptiques du Quaternaire et de la Préhistoire, de la Protohistoire et des Métaux retiendront l'attention ; il faut féliciter l'auteur de ce tour de force de synthèse, qui, depuis l'Europe jusqu'à la Chine, nous mène de — 4.500 avant J.-C. à l'Aube du Christianisme.

H. AGALÈDE.